



PROJET 2004-2007

L'UNAFORMEC, c'est l'Union Nationale des Associations de FORMation MEdicale Continue, regroupées en associations nationales et en fédérations régionales.

L'UNAFORMEC a été créée par la profession en 1978, sur proposition du ministère de la santé, pour améliorer la qualité des soins et la santé de la population en développant la formation médicale continue.

Durant plus d'une décennie, l'UnaformeC a été la structure professionnelle unique à laquelle la profession unanime avait délégué la mission de réunir les compétences et développer les moyens nécessaires à une formation médicale continue (FMC) de qualité. Les principes de cette mission ont été énoncés dans la *charte de qualité* de l'UnaformeC (*annexe 1*) dès 1978. Une *charte partenariale* utilisable quel que soit le support de la formation prévue (*annexe 2*) précise les règles de l'indépendance vis à vis de tout partenaire extérieur.

La décennie suivante a vu différentes structures d'origine syndicale ou issues des rangs de l'UnaformeC revendiquer un rôle équivalent et/ou prendre leur autonomie pour des fractions spécifiques de la profession, créant de fait une situation concurrentielle dans la FMC. Toutes ces structures se reconnaissent dans notre objectif fondateur : améliorer la qualité des soins et la santé de la population. Dans ce nouveau contexte, nous avons défini dans notre *livre blanc* de 1994 le cadre de référence qui fait la spécificité de notre action.

Aujourd'hui, l'évolution de la profession et de son environnement sociologique nous conduit à définir des objectifs complémentaires :

- poursuivre une démarche globale d'assurance qualité : en répondant aux exigences de l'évaluation, en concevant et mettant en œuvre les moyens et les outils de la qualité ;
- favoriser de nouveaux partenariats avec nos patients en les faisant mieux participer à la prise des décisions médicales les concernant ;
- mieux prendre en compte le développement personnel de chacun des médecins adhérents, à la fois en défendant et préservant leur qualité de vie et en les aidant à organiser un véritable « profil de carrière » encore inexistant dans le monde libéral.

Ce projet 2004-2007 de l'UnaformeC précise les objectifs, les stratégies et les moyens à mettre en œuvre, en partant d'une description de ce que nous sommes aujourd'hui. Cette politique répond à la fois aux réalités actuelles, aux transformations de la société, aux valeurs fondamentales de notre structure et aux aspirations légitimes de chacun.

Qui sommes-nous ?

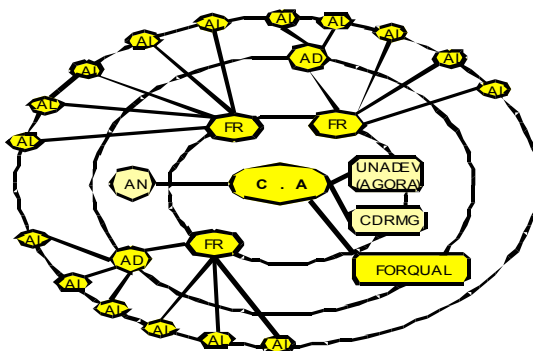
Le réseau UnaformeC

L'Union Nationale des Associations de Formation Médicale Continue dénommée UNAFORMEC est un réseau d'associations de FMC à quatre niveaux :

- local : 1 450 associations locales de FMC (AL) de tailles très diverses.
- départemental (AD).
- régional comportant 22 fédérations régionales (FR).
- national comprenant 17 associations nationales de spécialités (AN).

Dans son environnement et dans le respect de ses valeurs, l'Unaformec a favorisé l'émergence de différentes structures :

- l'UNAFORMEC Développement (UNADEV) dont dépend Agora Formation, l'école de formation de l'UNAFORMEC.
- le Centre de Documentation et de Recherche en Médecine Générale, Société Savante de l'UNAFORMEC (CDRMG).
- l'association FORQUAL qui développe le système qualité de l'Union.



Le réseau UnaformeC

L'UnaformeC est une association loi 1901, créée pour développer un réseau d'associations de formation. Les représentants de ce réseau (fédérations régionales et associations nationales adhérentes) constituent le Conseil d'Administration qui élit en son sein un bureau national.

Chaque élément du réseau doit prendre conscience qu'il est partie d'un tout cohérent, lié par une philosophie et des intérêts communs. En 1993, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a estimé à 30 000 médecins le nombre d'adhérents de l'Unaformec.

Comme dans tout réseau, chacun des membres a des droits et des devoirs, quel que soit son niveau d'intervention et de responsabilité :

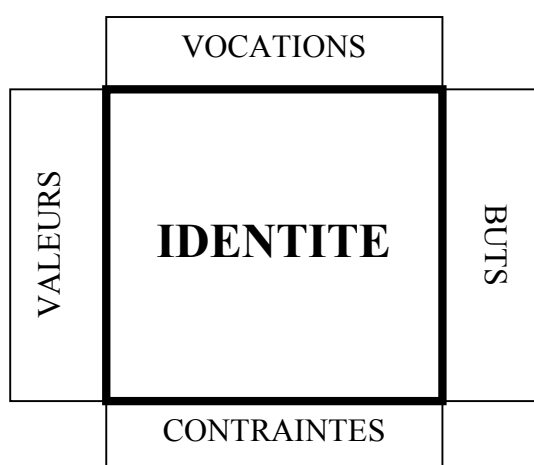
- Chaque adhérent de l'UnaformeC, au sein de son association locale, doit se tenir au courant des activités de la fédération, et informer les autres de ses propres initiatives, dans le respect des engagements collectifs définis par le Conseil d'Administration.
- Les fédérations régionales doivent répondre aux besoins d'information, de services (de type administratif) et de représentation (politique) des associations locales. Ce lien « transversal » permet d'éviter l'isolement de petites structures vivant en autarcie, et ainsi d'optimiser les projets, d'échanger les informations. Les fédérations sont des interlocuteurs des tutelles, institutions et partenaires régionaux. Elles sont entièrement autonomes. Cette autonomie s'inscrit dans une politique nationale dont les principes fondamentaux et les choix sont discutés et dé-

finis en assemblée générale et en conseil d'administration au niveau national, et relayés au niveau régional par la fédération.

- Les associations nationales regroupant des médecins de même discipline ou de même orientation ont les mêmes droits et devoirs au CA de l'Union.

L'Union nationale représente, défend, aide, consulte et implique ses différentes composantes : l'interactivité entre les différents niveaux permet une optimisation des projets de chacun, soit par une meilleure répercussion à l'échelon local des décisions collégiales nationales, soit par une meilleure défense à l'échelon national des projets et des idées issues des associations locales. L'*annexe 3* rappelle ce qui a été réalisé dans ce domaine depuis 1978.

Notre cadre de référence



Les vocations : représentation, formation, évaluation des pratiques professionnelles, innovation, recherche, promotion.

Les valeurs : indépendance, transparence, citoyenneté, cohérence, collégialité, neutralité syndicale.

Les buts : santé, qualité, production, plaisir, valorisation, fédération, reconnaissance, qualité de vie du médecin,

Les contraintes : argent, temps, hommes, fonctionnement associatif, concurrence.

Nos vocations

Elles ont été énumérées dans le manifeste introductif du **Livre Blanc** approuvé par le **Conseil d'Administration** en septembre 1994 :

« En référence à sa charte de recherche de qualité, et s'efforçant de répondre au mieux aux besoins de santé des individus au sein de notre société, l'UnaformeC s'engage à :

- **servir** les associations et les médecins par des productions et des services originaux, pertinents et de qualité.
- **offrir** la possibilité d'une formation individuelle contribuant à l'épanouissement et à l'efficacité du médecin dans son exercice et dans la société.
- **répondre** aux demandes de formations de tous les médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes, libéraux ou salariés.
- **assurer** des formations transversales et transdisciplinaires permettant une meilleure adéquation aux nouvelles modalités d'exercice de la médecine dans le respect de la spécificité de chaque médecin.
- **permettre** à chacun de choisir entre des modes et des produits variés de formation.
- **garantir** l'indépendance des actions de formation.
- **assurer** la transparence de tout partenariat.
- **développer** son action internationale lorsque son savoir-faire et son expérience lui sont demandés. »

A ces vocations « traditionnelles » s'ajoute le développement de l'innovation et de la recherche (travaux en médecine générale, école de développement professionnel continu...), qui inscrit ces ambitions dans le cadre général de l'évaluation des pratiques professionnelles (bilans professionnels personnalisés, formations appuyées sur le recueil des pratiques).

Nos valeurs

La FMC a pour objectif de favoriser la qualité de l'exercice professionnel des médecins, donc d'améliorer leurs compétences dans toutes les dimensions de l'exercice de la médecine, préventive et curative, individuelle et collective. Pour atteindre cet objectif, l'UNAFORMEC a contribué à faire adopter par le Comité National de la Formation Médicale Continue en 1989 les **quatre critères de qualité de la FMC : indépendance, adaptation à la pratique, qualité scientifique et qualité pédagogique** qui sont les fondamentaux de notre charte de qualité (*annexe 1*). Nous avons précisé les conditions de l'indépendance de la FMC dans notre charte partenariale, appliquée dans toute situation de formation orale ou de réalisation de documents écrits (*annexe 2*).

Nos buts

L'UnaformeC, en particulier par l'intermédiaire de ses associations, doit organiser une formation médicale continue répondant en temps réel aux besoins du système de soins, selon quatre axes de réflexion.

Une approche globale de la médecine par :

- la contribution à la redéfinition des métiers de la santé, prenant mieux en compte cette réalité de toujours : la qualité des soins est aussi liée à la qualité de vie des professionnels de santé,
- la participation active à la régionalisation du système de santé,
- l'implication dans l'évaluation des pratiques et des formations.

Des parcours de formation diversifiés par :

- la réaffirmation du rôle majeur des associations de proximité,
- le développement complémentaire d'outils individuels de formation (MAF, e.learning, FMC par correspondance) pour prendre aux comptes les besoins des médecins isolés.

La complémentarité des acteurs en santé, incluant les patients avec :

- le développement de la transversalité et de la pluridisciplinarité dans les formations,
- le transfert des compétences et stratégies coopératives en santé (implication dans les réseaux de soins),
- le développement de partenariats avec les associations d'usagers, dans le respect mutuel des acteurs.

Une politique de bénéfices réciproques entre les différentes structures de son réseau.

La structure fédérale de l'UnaformeC est particulièrement adaptée à cette nécessité, chaque niveau apportant sa richesse à l'ensemble du réseau.

Pour atteindre ces buts, le Conseil d'Administration de l'UnaformeC a adopté en juin 2004 les grandes lignes d'un plan d'action pour les trois années à venir. Le chapitre suivant en détaille les grandes lignes et les mesures que les différentes structures du réseau seront chargées de mettre en œuvre.

Nos contraintes

Des contraintes légales réglementaires

et des contraintes structurelles propres à l'UnaformeC.

La Loi 1901 fixe les règles du bénévolat et précise les conditions de fonctionnement d'une structure à but non lucratif mais fonctionnant comme une société commerciale qui « produit » de la formation.

La réglementation des organismes de formation est en mutation depuis septembre 2003 : la déclaration d'existence est devenue une déclaration d'activité assortie de plusieurs nouvelles obligations, obligeant à la rigueur des bilans pédagogiques et financiers.

La structure UnaformeC suppose à la fois l'indépendance complète des associations adhérentes et le respect d'un projet commun défini ensemble. Chacune des associations créées par l'Unaformec (Unaformec Développement, Forqual, CDRMG), personne morale indépendante du fonctionnement propre de l'Unaformec, contribue dans son domaine de compétence à ce projet commun.

Des contraintes financières

Ces contraintes sont définies dans notre charte d'indépendance, ce qui nous conduit à des négociations souvent difficiles avec nos partenaires privés ou publics.

Des contraintes concurrentielles

Le médecin français choisit librement son mode de FMC. Depuis 1990, la FMC est devenue un enjeu de pouvoir et un enjeu financier pour nombre de groupes professionnels. Notre ambition est à la fois de rendre service au plus grand nombre de médecins et de satisfaire les plus exigeants. C'est la qualité de nos formations qui en fait leur spécificité face à la concurrence.

Des contraintes environnementales

Dans le contexte actuel, nous avons identifié les points suivants qui sont susceptibles de faire évoluer nos activités et nos buts, notamment :

- la crise démographique au sein de la profession médicale,
- la féminisation de cette profession,
- le développement de nouveaux droits pour les malades (loi du 4 mars 2002)
- la régionalisation du système de santé,
- le développement de l'évaluation des pratiques,
- l'exigence grandissante de tous les intervenants quant à leur qualité de vie,
- la progressive redéfinition des métiers,
- l'extension progressive du travail en réseau.

Le projet 2004/2007 prend en compte ces nouvelles contraintes.

Plan d'action pour les années 2004/2007

A. Présentation

Les grandes lignes de ce plan d'action ont été définies par le Conseil d'Administration en juin 2004. Ce plan d'action répond aux buts définis ci-dessus. Il **illustre notre volonté d'impliquer les patients et les autres professionnels de santé dans un projet global de santé publique.**

Quatre objectifs.

Affirmer le rôle de l'UnaformeC auprès des institutions, des collectivités et du grand public en continuant à structurer la formation médicale continue, à former les cadres et à **répondre aux sollicitations** d'ordre informatif, scientifique, pédagogique et politique, émanant d'individus, d'associations locales, départementales, régionales ou nationales, mais aussi d'institutions nationales et internationales, de tutelles ou de partenaires privés.

Amplifier l'élaboration, la promotion et la diffusion des outils que l'UnaformeC met à disposition de tous, pour favoriser la qualité des soins, l'autonomie des professionnels, l'expertise dans leur métier, la prise en compte de la santé dans sa globalité : bilans professionnels personnalisés (BPP), hebdomadaires de veille de la littérature (Bibliomed, Journal faxé), école centralisée (Agora Formation) et formations décentralisées, recherche de qualité (Démarche d'Assurance Qualité et Charte partenariale), outils papier et informatiques pour la diffusion de l'information et la formation.

Développer les initiatives et concepts nouveaux adaptés à l'évolution actuelle de l'environnement médical français : expertise professionnelle généraliste et spécialiste, formation valorisant cette expertise, transmission de cette expertise, notamment en soutenant l'action de la Société Savante de l'UnaformeC (Centre de Documentation et de Recherche en Médecine Générale : CDRMG), dans ses travaux scientifiques, ses participations aux congrès nationaux et internationaux, ses collaborations avec l'ANAES et autres institutions.

Favoriser le travail, la valorisation et la reconnaissance des groupes locaux et transversaux de professionnels de santé, en facilitant les bourses d'échanges et la mutualisation en ligne de leurs productions.

Quatre moyens

Se doter d'un plan de communication, à destination :

- des adhérents individuels et collectifs, par supports papier, CD, Internet, cartes T,
- des institutions, collectivités, universités, partenaires privés,
- de notre réseau, par une liste de diffusion et des règles de circulation de l'information.

Mettre en place un nouveau mode de cotisation qui prenne en compte la mission politique et le développement des services à leur coût réel.

Développer les ressources humaines, et donc les ressources financières nécessaires dans la transparence et l'indépendance.

Évaluer régulièrement ce plan d'action approuvé.

B. Développement

Répondre aux sollicitations diverses

- Créer un comité de sélection pour les demandes impliquant la structure.
- Rédiger des cahiers des charges adaptés aux sollicitations.
- Nommer un coordonnateur pour centraliser les demandes et recueillir les avis.
- Ecrire un cahier des charges destiné à nos chargés de projets indiquant, notamment, la nécessité de construire des dossiers adaptés aux attentes des promoteurs.
- Préparer une fiche de suivi pour chaque projet.

Amplifier l'élaboration d'outils et leur évolution

- Ecrire et diffuser un cahier des charges destiné à recruter de nouveaux auteurs avec : présentation, exigences, bénéfiques pour les associations et pour les individus qui seront valorisés en termes de plan de carrière et de validation des acquis par l'expérience (VAE), ou d'équivalence de l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP).
- BPP : réactualiser les tests de connaissances pour apprécier les compétences du médecin. Définir une politique de diffusion.
- Bibliomed : diffuser l'information concernant l'abonnement institutionnel et créer une plaquette de présentation.
- DAQ : constituer le kit de présentation et d'utilisation ; améliorer l'information sur l'utilité de la démarche.

Développer les initiatives et concepts nouveaux

- Sélectionner et programmer des travaux de recherche.
- Recruter de nouveaux membres.
- Communiquer sur la société savante et sur ses travaux.
- Former les nouveaux membres à la lecture critique, à la participation aux groupes de travail des Agences (élaboration des recommandations, relecture) et à l'écriture.

Aider et valoriser les groupes locaux

- Aider les associations et fédérations du réseau dans leurs missions (formations pédagogiques et méthodologiques, informations administratives, financières et juridiques)
- Valoriser le rôle des associations nationales et des fédérations régionales dans leurs missions de représentation et d'aide aux associations.
- Mutualiser les productions des groupes locaux par la création d'une bourse d'échanges centralisée, par le recueil des documents écrits (méthodes pédagogiques avec leur évaluation, comptes rendus de formations, outils adaptés aux patients)
- Susciter la réflexion sur le concept de DPC (Développement Professionnel Continu) : prospective, conséquence sur la politique de FMC, transversalité (groupes de lecture, groupes de pairs, groupes de recherche en médecine générale, évaluation des pratiques)
- Exploiter les richesses existantes parfois méconnues.

Promouvoir et diffuser

- Identifier les désirs et les besoins des adhérents par l'intermédiaire des fédérations, par des sondages et des enquêtes d'opinion.
- Diffuser les cartes T qui présentent l'ensemble des services développés par l'UnaformeC
- Créer une carte de membre nominative qui concrétise l'adhésion et indique les voies d'accès aux informations. (Site Web, mail, N° vert, indigo...)
- Adapter les documents aux destinataires (individus, associations, partenaires).
- Inciter les fédérations à développer un plan de communication en les aidant si nécessaire.
- Vérifier par des sondages et des mises en place de suivis, la mise en œuvre de ce plan.
- Développer la communication électronique et établir des listes de diffusions.
- Permettre le tri en fonction de la nature des informations.
- Diffuser les documents en précisant leur nature et leur importance (*urgent, pour info. Etc.*),
- Mettre à disposition de toute personne un document de synthèse sur l'UnaformeC
- Utiliser le logo UNAFORMEC sur tous les courriers.
- Identifier les relais : évaluer leur fiabilité, créer un annuaire électronique de tous les adhérents par leur intermédiaire, définir leur nature selon l'objet de la communication (individu ou structure)
- Dans cette optique, nommer un responsable.

Cotisations

- La cotisation est liée à l'engagement d'adhérer au projet UnaformeC ; elle est une participation à la réalisation de ce projet, en particulier par le financement de la vie associative et de ses services. A chaque niveau elle doit être l'exact reflet des cotisants individuels.

Ressources humaines et financières

- Ressources humaines : utiliser les ressources internes en vérifiant les capacités des candidats ; rechercher éventuellement des compétences extérieures à la structure.
- Ressources financières : solliciter les financements privés (bourse des instituts privés, assurances, mutuelles, Industrie Pharmaceutique...) ; solliciter les financements publics (Etat, institutions, agences gouvernementales) qui doivent par ailleurs mettre à disposition les financements nécessaires à la réalisation de leurs demandes.

COORDONNÉES

UNAFORMEC
" Le Méliès "
261, rue de Paris
93556 Montreuil Cedex
Téléphone : 01 43 63 80 00 - Fax : 01 43 63 68 11

Site internet

http : // www.unaformec.org

Adresses e-mail

UnaformeC / Agora Formation : unaformec@wanadoo.fr

Séminaires : unaformec.formation@wanadoo.fr

Centre de documentation / Bibliomed : unadoc@wanadoo.fr

Comptabilité : unaformec.comptabilite@wanadoo.f

ANNEXE 1 : LA CHARTE DE QUALITÉ DE L'UNAFORMEC

1 - L'indépendance doit s'apprécier à partir de trois principes :

- La séparation entre les financements extérieurs et la formation à toutes les étapes ;
- La transparence concernant tant les modalités de financement que les conflits d'intérêts ;
- Le pluralisme des points de vue au cours de la formation.

2 - La qualité scientifique s'apprécie à partir de trois principes :

- le niveau de preuve des données apporté et argumenté de façon explicite ;
- une approche stratégique et décisionnelle, replaçant les propositions dans la pratique ;
- l'exhaustivité des données disponibles incluant les controverses et les incertitudes.

3 - La qualité pédagogique s'apprécie sur l'association des critères suivants :

- une analyse diversifiée des besoins de formation ;
- des objectifs de formation adaptés à la pratique réelle des participants
- des méthodes adaptées, assurant l'interactivité ;
- une évaluation à tous les niveaux, intéressant plus les comportements que les savoirs.

4 - L'adaptation à la pratique implique la prise en compte de trois aspects indissociables :

- l'accessibilité, passant par la décentralisation et la responsabilité des professionnels ;
- la pertinence, passant par l'identification réelle des besoins ;
- l'interdisciplinarité pour prendre en compte les aspects bio-psycho-sociaux de la décision.

ANNEXE 2 : LA CHARTE PARTENARIALE DE L'UNAFORMEC

1. Les activités de FMC doivent avoir pour but premier le perfectionnement des participants pour qu'ils assurent des soins de qualité à leurs patients. Elles ne doivent pas être altérées par l'intérêt de l'organisme médical responsable de l'activité, ni celui des organisateurs, des personnes-ressources ou des partenaires financiers pouvant apporter leur concours.

2. Les activités et documents de FMC doivent être réalisés sous la responsabilité exclusive de l'organisme médical responsable de la formation, qu'il s'agisse du choix des thèmes et objectifs, du contenu, des méthodes de formation, du matériel audio-visuel ou didactique utilisé. Ils sont la propriété intellectuelle de l'organisme médical responsable de la formation. Tout partenariat financier devra en tenir compte.

3. Le contenu des documents et activités de FMC doit être objectif et équilibré, fondé sur l'ensemble des données disponibles, et permettre que les diverses hypothèses et opinions reconnues soient exposées. L'expertise des partenaires, financiers ou autres, peut être prise en compte mais ne doit pas être exclusive. Tout aspect promotionnel ou publicitaire doit être identifié et distingué clairement de la formation.

4. Le choix des intervenants et experts est de la responsabilité exclusive de l'organisme médical responsable de la formation et non de celle des partenaires, financiers ou autres. Si un partenariat est prévu pour le financement de la formation, les sommes nécessaires à la rémunération des intervenants et experts doivent être comprises dans le financement global, et versées aux bénéficiaires par l'organisme médical responsable de la formation, et non par le partenaire financier.

5. Les participants doivent être tenus au courant de façon claire et systématique des affiliations, des commandites, du soutien financier et de toute autre contribution ayant un lien avec le contenu de l'activité et impliquant, d'une part, l'organisme médical, l'organisateur ou les personnes-ressources et, d'autre part, les partenaires financiers.

L'ensemble de ces principes concerne toutes les étapes de la formation. Ils s'appliquent à tous les outils de formation : formation écrite, formation orale ou informatique, formation par l'action, et à tous les modes de formation, individuels ou collectifs. Ils concernent au premier chef les organisateurs de FMC, les responsables d'associations. Ils doivent faire l'objet d'un contrat écrit et signé par les partenaires de la formation.

Leur mise en oeuvre implique que les responsables des structures de FMC soient sensibilisés à l'animation et à la pédagogie, à l'analyse critique de l'information, à l'évaluation des stratégies, à l'approche décisionnelle, à la santé publique et à l'économie de la santé. Il est de la responsabilité de l'UNAFORMEC comme des autres groupements nationaux ou régionaux de FMC, de les mettre en oeuvre à tous les niveaux.

ANNEXE 3 : RAPPEL DES RÉALISATIONS 1978/2003

A. Formation médicale et formation médicale continue

- + Réflexion, promotion et développement : Multiplication des associations locales de FMC, structuration régionale et nationale de la FMC, participation à des instances internationales et organisations de colloques internationaux, missions internationales.
- + Activités d'enseignement : formation des responsables de FMC, formation d'animateurs, formation pédagogique, formation aux concepts de santé publique, écriture d'ouvrages de synthèse et de publications. Organisation de formations suite aux appels à projet du FAF-PM, de l'OGC, du FAQSV, de la DGS, de partenaires privés.
- + Recherche dans le domaine de la FMC : études sur les principes généraux de la FMC, études sur l'identification des besoins individuels par les Bilans Professionnels Personnalisés, adaptation des méthodes pédagogiques à la FMC, recherches sur les processus d'appropriation des recommandations, Démarche d'Assurance Qualité dans le cadre de la FMC.

B. Exercice médical

- + Réflexion sur la vie professionnelle : organisation de colloques et de congrès internationaux, participation à des commissions ministérielles et à des rapports gouvernementaux.
- + Activité d'enseignement : formation dans le domaine de la pratique du clinicien, documents et périodiques de formation, formations en santé publique.
- + Activités de recherche clinique et de santé publique : activité dans le domaine de la méthodologie et de la recherche, activité de promotion et de recherche avec l'attribution de nombreux prix.

C. Médecine générale

- + Réflexion et actions en faveur de la formation du médecin généraliste : création d'un Centre de Documentation en Médecine Générale puis quelques années plus tard création du Centre de Documentation de Recherche en Médecine Générale (CDRMG), Société Savante de l'Unaformec. Organisation et participation à des congrès internationaux.
- + Des actions d'enseignement et des activités de recherche : des périodiques de formation (Médical, Bibliomed et le journal faxé), des formations dans le domaine de la santé publique comme le Metev et Forcomes,
- + Des activités de recherche : promotion de la recherche en médecine générale, de multiples travaux de synthèse en thérapeutique tant en essais thérapeutiques qu'en sciences humaines ou en en santé publique accompagnés de nombreux travaux de recherche (essais, thèses).